

---

# L'état des cultures au Québec

---

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 5 juillet 2010 (Parution au 13 juillet 2010)

Rapport N° 5

## Synthèse de mi-saison

Ce rapport résume les conditions climatiques qui ont eu cours jusqu'au 5 juillet 2010 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués par région administrative sont aussi disponibles sur le site Internet de La Financière agricole du Québec, à l'adresse suivante : [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca), sous les sections « Accès média – Évènements – Bilans en assurance récolte ». Vous pouvez également consulter les numéros précédents de l'*État des cultures*, à la section « Documents d'intérêt public – Études – État des cultures – 2010 » du Centre de documentation, à la même adresse.

### En résumé :

- Les conditions climatiques du début de la saison 2010 ont été favorables à la production agricole. On ne signale pas de dommages importants liés au gel hivernal dans les prairies de légumineuses, les petits fruits et les pommiers. La plupart des ruches ont bien passé l'hiver, sauf dans certaines régions où les pertes hivernales ont été variables.
  - La saison des sucres a débuté hâtivement, mais elle a été écourtée : la production de sirop d'érable a été autour de la moyenne, et la qualité, très bonne.
  - Les semis et les plantations des cultures annuelles ont débuté tôt, ils ont été réalisés dans de bonnes conditions, de façon générale, et se sont terminés en avance pour la majorité des cultures.
  - Le manque de pluie en mai a ralenti, par endroits, la germination, la levée et la croissance des cultures annuelles, de même qu'il a nui au développement des plantes fourragères, particulièrement dans les secteurs du nord-ouest, du nord et de l'est.
  - Du gel tardif et de la grêle, à quelques reprises, ont endommagé des cultures, dont les fraises, les pommes, les bleuets et certains légumes, particulièrement en Montérégie. On a observé de bonnes conditions de floraison, de pollinisation et de nouaison dans la majorité des vergers.
  - Les conditions de croissance ont été généralement adéquates pour les pommes de terre et les légumes, ainsi que pour la production de miel.
  - Les conditions ont été favorables à la première fauche de foin. En date du 5 juillet, entre 75 et 95 % de la récolte était terminée selon les régions. Les rendements devraient être autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, sauf dans les régions plus au nord et plus à l'est où ils s'annoncent inférieurs à la moyenne ou autour de celle-ci. La qualité est généralement bonne.
  - Pour les céréales, le maïs, les protéagineuses et les pommes de terre, les rendements pourraient être, dans la majorité des régions, autour des moyennes à supérieurs à celles-ci. On s'attend à ce qu'ils soient autour des moyennes pour les pommes, les légumes, les fraises, les framboises et la première miellée, mais inférieurs pour les bleuets ainsi que pour les pommes et les fraises dans les secteurs affectés par le gel ou la grêle.
  - En résumé, il s'agit d'un très bon début de saison dans la majorité des régions, malgré le manque de pluie par endroits et les événements ponctuels tels que la grêle.
  - Le nombre d'avis de dommages, en date du 5 juillet, était de 2 171, comparativement à 1 814 à la même période en 2009 et à 1 878 en moyenne pour les cinq dernières années (remarque : la protection pour le sirop d'érable débuté en 2009 compte 613 avis de dommages).
  - Les indemnités versées à ce jour sont de 1 027 300 \$.
-

## **Survie à l'hiver**

L'hiver 2009-2010 a été plus chaud que la normale partout au Québec, avec des précipitations de neige près de la normale ou sous la normale. Ces conditions, combinées au peu de précipitations hivernales sous forme de pluie et à l'absence de températures très froides, ont favorisé la survie des plantes pérennes et des pommiers. Conséquemment, on ne rapporte pas de dommages importants causés par le gel hivernal dans les prairies de légumineuses et dans les fraisières, les framboisières, les bleuetières et les vergers.

La survie à l'hiver des abeilles a été meilleure que les années précédentes. Les pertes hivernales pour les ruches assurées sont qualifiées de faible à moyenne intensité, selon les régions.

## **Production de sirop d'érable**

Les mois de mars et d'avril ont été particulièrement doux par rapport à la normale dans l'ensemble du Québec. En général, la quantité totale de précipitations a été égale à la normale ou sous la normale. Ainsi, le printemps très hâtif a permis de devancer la récolte de sirop d'érable de deux semaines. La saison des sucres a débuté vers le 20 février, particulièrement dans les régions les plus chaudes. Cependant, la production de sirop fut de courte durée, à cause de l'excès de chaleur, et elle s'est terminée deux semaines plus tôt qu'à l'habitude. Les rendements ont été autour de la moyenne (pertes variables selon les secteurs), mais la qualité a été très belle.

## **Départ de la végétation et période d'ensemencement**

Les tendances météorologiques observées au début du printemps se sont poursuivies au cours du mois de mai. Ces conditions ont accéléré le départ et la croissance de la végétation. En date du 10 mai, les pommiers et les fraisiers présentaient une avance de une à trois semaines par rapport à la période habituelle. Les champs de foin étaient beaux et se développaient bien.

Le beau temps et la faible pluviométrie ont favorisé la fonte rapide des neiges, l'assèchement des terres et la réalisation des premiers semis vers le milieu d'avril pour les céréales et la fin de ce mois pour le maïs-grain. Malgré un certain ralentissement occasionné par des précipitations fréquentes, parfois sous forme de neige,

et les températures fraîches de la fin d'avril jusqu'au 13 mai, le beau temps par la suite a permis de terminer les semis et les plantations dans de bonnes conditions. Ainsi, au 25 mai, près de 90 % des superficies de céréales, de maïs-grain, de protéagineuses et de pommes de terre étaient ensemencées. Au 10 juin, les semis étaient terminés, en avance de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle, à l'exception du haricot sec dont les semis se sont faits dans les délais.

L'ensemencement du maïs fourrager, des cultures maraîchères et des légumes de transformation s'est également fait dans de bonnes conditions dans la majorité des secteurs et selon la période habituelle ou en avance de quelques jours. Aucune prorogation des dates limites de semis ou de plantation n'a été nécessaire, à l'exception du maïs sucré de transformation. Pour cette culture, un report de quelques jours de la date limite de semis a été autorisé, en raison des pluies abondantes, notamment lors de la première semaine de juin, ce qui a eu une influence sur le calendrier des opérations de semis des conserveries.

## **Développement des cultures**

Bien que favorable à l'ensemencement des cultures annuelles, le manque de pluie en mai a ralenti, par endroits, leur germination, leur levée et leur croissance. Au 25 mai, les sols étaient secs à très secs dans l'ensemble des régions. En juin, des pluies régulières autour des quantités normales et des températures fraîches, par périodes, ont permis de rétablir l'humidité des sols dans la plupart des régions et ont été favorables au développement des cultures céréalières, fruitières et légumières. Pour la plupart de celles-ci, le stade de croissance se maintient en avance de deux à trois semaines dans l'ensemble des régions. Cependant, la persistance de conditions relativement sèches a ralenti ou arrêté la croissance, notamment en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Les conditions climatiques ont été généralement favorables à la croissance du foin, sauf en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, principalement en raison du manque de pluie en mai. La floraison des pommiers a été abondante, et la pollinisation, très bonne dans la majorité des régions. Cependant, les 10 et 11 mai, un gel tardif a occasionné des dommages à certains vergers,

particulièrement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce gel a également affecté les premières fleurs de fraises en Outaouais, en Mauricie et dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a aussi causé des dommages au maïs sucré de primeur, entre autres dans ces deux mêmes secteurs et en Mauricie. De plus, des orages forts accompagnés de bourrasques de vent et de grêle le 26 mai ont occasionné des dommages localisés aux cultures maraîchères dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (MRC Les Jardins-de-Napierville). Les bleuetières situées au nord-est du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été endommagées par le gel du 31 mai et le peu de précipitations ce printemps. La température a cependant été favorable au développement des pommes de terre et des légumes, ainsi qu'au travail des abeilles depuis le début de la saison.

On observe des populations homogènes dans la majorité des champs de céréales, de maïs-grain et de protéagineuses. Cependant, on constate, par endroits, des levées inégales et des baisses de population, notamment pour les céréales, le maïs, le canola et le soya, en raison, selon les secteurs, du peu de précipitations au printemps ou de l'excès de pluie de la semaine du 31 mai. Par ailleurs, à quelques reprises, des orages parfois accompagnés de grêle ont été rapportés par endroits, comme le 8 juin dans le secteur de Granby. De façon générale, les conditions sont très bonnes pour le déroulement des travaux aux champs, mais le temps sec a nui quelque peu à une bonne activité des herbicides, ce qui a nécessité des applications supplémentaires.

On a rapporté, par endroits, des dommages causés par la sauvagine dans les champs de foin et de céréales, mais le nombre d'avis de dommages au printemps est cependant similaire à celui de 2009. On a également signalé la présence de la tipule des prairies dans les champs de céréales du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. On appréhende toutefois peu d'impacts. Par ailleurs, les corneilles ont endommagé des champs de maïs-grain et de maïs fourrager en Estrie, mais les dommages sont moindres qu'en 2009.

Le climat de la fin de juin et du début de juillet a été caractérisé par des températures fluctuantes (de fraîches à très chaudes) et des précipitations variables, selon les secteurs, et des orages parfois accompagnés de vents forts.

## **Déroulement des premières récoltes**

La première fauche de foin a débuté entre le 20 mai et le 10 juin dans de bonnes conditions, tant pour la récolte d'ensilage que de foin sec. Au 20 juin, les travaux de récolte étaient en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans l'ensemble des régions, mais ils correspondaient à la période habituelle en Abitibi-Témiscamingue et en Outaouais. À cette date, la première fauche était réalisée dans une proportion variant entre 35 et 85 %, tandis que dans quelques secteurs, elle était terminée. Cependant, elle était réalisée entre 10 et 25 % dans les régions de l'Outaouais et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Au 5 juillet, il restait entre 5 et 25 % à récolter, et environ la moitié des superficies dans l'Outaouais, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Les rendements de la première fauche devraient être autour de la moyenne à légèrement supérieurs dans la majorité des régions, mais inférieurs à la moyenne en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le secteur nord des Laurentides. La qualité est bonne partout. La deuxième fauche a débuté hâtivement dans certaines régions, soit aux alentours du 20 juin. Au 5 juillet, 5 à 10 % des superficies étaient récoltées.

La cueillette des fraises a débuté, dans la plupart des régions, en avance de quelques jours à plus d'une semaine. Au 20 juin, entre 25 et 60 % de la récolte était réalisée. Au 5 juillet, elle était effectuée dans une proportion variant entre 75 et 95 %, voire terminée dans certains secteurs. On prévoit des rendements légèrement inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci. Cependant, en Montérégie (principalement dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu), en raison du gel de fleurs, et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, à cause du manque de précipitations, les rendements s'annoncent inférieurs à la moyenne. Quant à la qualité, sauf dans les secteurs affectés par les pluies parfois fortes de la dernière semaine de juin, elle devrait être bonne. La récolte des framboises a débuté en avance, comme plusieurs autres cultures cette année.

La récolte des pois de transformation a commencé vers le 26 juin, notamment en Montérégie. Elle est également en cours pour certaines cultures maraîchères, dont le maïs sucré de primeur et les pommes de terre hâtives.

## Aperçu des rendements au 5 juillet

Dans la majorité des régions, les rendements des céréales, du maïs-grain, du soya, des protéagineuses, du maïs fourrager et des pommes de terre s'annoncent autour des moyennes à supérieurs à celles-ci. Toutefois, pour les céréales et les protéagineuses, en Abitibi-Témiscamingue et dans certains secteurs des Laurentides et de Lanaudière, on s'attend à ce qu'ils soient inférieurs aux moyennes. Pour les framboises, les pommes, les légumes et la première miellée, on prévoit des rendements généralement autour des moyennes. Par contre, dans les secteurs de la Montérégie affectés par le gel ou la grêle, les rendements des pommes devraient être inférieurs à la moyenne. Quant aux bleuets, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, ils pourraient être inférieurs à la moyenne.

## Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte au 5 juillet

Les principales causes de dommages qui ont été rapportées en ce début de saison sont : l'excès de chaleur (sirop d'érable), la sécheresse, le gel tardif, la neige, la grêle et les maladies (abeilles).

En date du 5 juillet 2010, 2 171 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 1 814 à la même période en 2009. Notons que la moyenne des avis de dommages, à la même date, pour les cinq dernières années (2005 à 2009), est de 1 878 (remarque : la protection pour le sirop d'érable a débuté en 2009). Pour l'année 2010, les avis sont répartis comme suit : 613 sont reliés au sirop d'érable, 592 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 151 aux petits fruits (bleuetières : 90; fraisières : 58; framboisiers : 3), 198 aux légumes (cultures maraîchères : 147; légumes de transformation : 51), 97 aux pommes, 26 aux ruches (période d'hivernage) et 5 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 478, comparativement à 483 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 1 027 300 \$, dont 684 190 \$ pour le sirop d'érable, 167 900 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 148 130 \$ pour les cultures maraîchères, 24 860 \$ le maïs-grain, les céréales et les protéagineuses. Les principales causes reliées à ces indemnités sont : l'excès de chaleur (63 %) et les maladies des abeilles (16 %).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013  
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012  
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Formulaire-guide 2010 par région administrative et rapports de l'état des cultures à l'assurance récolte au 5 juillet, La Financière agricole du Québec; Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO); Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

**AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnités.**